



Fiches d'information professionnelle (InfOP) – concept

Annexe

Principes pour la collaboration avec les organisations du monde du travail

Information

Le CSFO informe de manière spécifique les organisations du monde du travail (OrTra) de ses projets de publication. Il recherche activement leur collaboration afin de garantir la qualité des contenus publiés. Dans les cas où la collaboration avec l'OrTra n'est pas possible, le CSFO fait appel à des professionnels de la branche d'activités reconnus et expérimentés.

Respect du concept d'information

En collaborant avec le CSFO, l'OrTra accepte de travailler dans le cadre du présent concept d'information. Les fiches InfOP visent à informer de manière concise, objective et neutre, sans but de recrutement ou de marketing. Elles répondent aux besoins et aux critères de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Discussion

Le CSFO cherche à trouver avec les OrTra un modus vivendi qui respecte à la fois son concept d'information et qui tienne compte de situations particulières ou de demandes spécifiques. Les modalités de la collaboration et les points de discussions sont clarifiés en toute transparence.

Collaboration

L'OrTra est sollicitée et consultée pour la relecture technique des textes ainsi que pour l'enquête préalable quand cela est nécessaire.

Responsabilité

L'OrTra garantit la pertinence, l'actualité et la justesse des informations concernant la profession. Le CSFO est le responsable final du concept d'information, de la mise en œuvre et de la réalisation de la prestation d'information.

Mention de l'OrTra

L'adresse et le site Internet de l'OrTra sont mentionnés dans les Adresses utiles.

Défraiement

Aucun défraiement n'est versé.

Diffusion

Les fiches InfOP sont publiées sur le site orientation.ch. orientation.ch est le portail trilingue officiel de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière en Suisse. Le CSFO assure l'exploitation et le développement du portail.

CSFO, janvier 2013